

PORTAIL FAMILLE

A partir de janvier 2023, les réservations pour les activités de l'ALSH d'Orcet se feront UNIQUEMENT par le portail famille.

Pour cela, il va falloir vous mettre à jour sur votre dossier afin que nous puissions vous ouvrir l'accès aux réservations des activités.

!! Une inscription ne vaut pas une réservation !!

Une inscription = mise à jour des informations du dossier administratif ou création d'un dossier administratif,

Une réservation = validation d'une demande de réservation durant la période de réservation.

Site internet : <https://portail.berger-levrault.fr/MONDARVERNECOMMUNAUTE63960/accueil>

Application mobile : Guichet Unique MAC

Voici les démarches à suivre :

	Familles ayant fourni un dossier administratif pour l'année 22-23
Phase 1	Créer un accès sur le portail famille avec le code abonné (pour ceux qui ne l'ont pas déjà créé) ou se connecter au portail
Phase 2	Sur « Espace familles – Dossiers administratifs » : Vérifier les informations saisies et télécharger les pièces justificatives obligatoires (assurances + vaccins)
Phase 3	Sur « Espace Réservations ALSH/Pôles Adolescents » : Aller dans Etape 1- Inscription ALSH, cliquer sur ajouter une pré-inscription et choisir l'activité « je souhaite uniquement renouveler mon dossier administratif »
Phase 4	Attendre le mail de validation pour votre dossier administratif
Phase 5	Vous avez accès aux activités de l'ALSH Orcet
Phase 6	Vous pouvez faire les demandes de réservations durant les périodes de réservations

- Des tutos plus détaillés sont disponibles sur l'accueil du portail famille,
- Les réservations via le portail peuvent se faire uniquement durant les périodes de réservations (cf. tableau ci-dessous)

	Réservations
Cycle 3 Du 4 janvier au 1 ^{er} février	Du lundi 5 décembre à 7h30 au vendredi 23 décembre à 12h
Vacances d'hiver Du 6 au 17 février	Du lundi 2 janvier à 7h30 au vendredi 20 janvier à 12h
Cycle 4 Du 22 février au 5 avril	Du lundi 23 janvier à 7h30 au vendredi 10 février à 12h
Vacances de printemps Du 11 au 21 avril	Du lundi 6 mars à 7h30 au vendredi 24 mars à 12h
Cycle 5 Du 26 avril au 28 juin	Du lundi 27 mars à 7h30 au vendredi 30 juin à 12h
Vacances d'été Du 10 au 28 juillet Du 21 août au 1 ^{er} septembre	Du mardi 2 mai à 7h30 au vendredi 26 mai à 12h

- Le paiement en ligne n'est pas encore effectif sur le portail, il le deviendra durant l'année 2023,
- Un mail vous indiquant qu'une facture a été calculée vous sera envoyé après la fin du séjour comme pour les mercredis, elle sera consultable sur le portail famille et devra être réglée dans les meilleurs délais.
!! Attention, cette nouvelle procédure de règlement est un test sur les vacances d'hiver. Si nous devons constater un trop grand nombre d'impayés ou des difficultés à recouvrir les règlements, nous serions obligés de repasser au règlement par avance. Il est important de bien comprendre que cela impacterait aussi notre budget annuel qui est fixé en début d'année (achats de matériel, sorties, intervenants extérieurs...) !!
- Si vous avez la moindre problématique, vous pouvez nous joindre :

Mail : accueil-de-loisirs.orcet@orange.fr

Téléphone : 04.73.69.44.61 ou 07.87.62.37.39